

Conseil Municipal du mardi 19 septembre 2023

Convocation reçue le jeudi 14 septembre 2023 par mail.

Présents à l'ouverture de la séance : Jennifer BOILEAU-LIBAUD, Sven BRIGUET, Baudoin CAILLEMER, André DAGLAND, Monique LAULOM, Carole CAPPELLO-FORNET, Lyliane PANTEIX, Véronique BAUDAIN, Claudine DENIS, Serge BLAINEAU, Anne POTIER

Retards annoncés : Jean-Baptiste PATARIN, Steven TRAVERS, Sébastien GREFFARD

Absente excusée : Christelle MONTASSIER sans donation de pouvoir

Ouverture de séance par Madame le Maire à 18 H 34

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du précédent conseil municipal du dimanche 27 août.

- **D202302-01 Délibération déléguant au Maire certaines attributions du Conseil Municipal**
Madame le Maire présente les attributions que le conseil pourrait lui déléguer et fait lecture du projet de la délibération soumise aux conseillers. Après échanges avec ses adjoints et conseillers, il est décidé :
 - De soumettre à délibération du conseil les alinéas N°2 et N°3
 - De supprimer l'alinéa N°13.
 - De prévoir pour l'alinéa N°15, portant sur les droits de préemption, la création d'une commission pour le traitement des DIA à caractère « urgent » (délai de réponse réduit). Dans les autres cas, les DIA seront présentées et étudiées lors des Conseils.
 - Pour l'alinéa N°30, de fixer à la somme maximum de 200,00€ les remboursements des frais afférents aux mandats spéciaux. Si la somme engagée est supérieure à 200,00€, le remboursement sera soumis à la décision du ConseilLe Conseil décide d'attribuer le montant du pouvoir de signature à hauteur de 5.000,00€.
Votes exprimés à l'unanimité des présents.

- **D202302-02 Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués**
Madame le Maire présente au Conseil différentes propositions de répartition de la rémunération du Maire, de ses adjoints et conseillers sous forme de 3 tableaux chiffrés :
 - Indemnités du mandat précédent (maire et 4 adjoints)
 - Indemnités maximales possible pour un maire et 4 adjoints
 - Indemnités proposées pour un maire, 3 adjoints et 2 conseillers.Consultation des membres du Conseil et débat.
Vote pour les indemnités proposées à l'unanimité des présents.

- **D202302-03 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale des Finances**
Représentant Baudoin CAILLEMER / Suppléant Steven TRAVERS

- **D202302-04 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Aménagement du Territoire, Urbanisme et mobilité**
Représentant Lyliane PANTEIX / Suppléant Sven BRIGUET

- **D202302-05 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Environnement, Développement Durable, Déchets et Assainissement**
 - Représentant Jean-Baptiste PATARIN / Suppléant Serge BLAINEAU
- **D202302-06 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Tourisme, Sport, Culture et Patrimoine**
 - Représentant Véronique BAUDAIN / Suppléant Christelle MONTASSIER
- **D202302-07 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Economie**
Représentant Steven TRAVERS / Suppléant Sven BRIGUET
- **D202302-08 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Solidarité**
 - Représentant Carole CAPPELLO-FORNET / Suppléant Lyliane PANTEIX
- **D202302-09 Désignation des membres au sein de la Commission intercommunale Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**
 - Représentants Baudoin CAILLEMER – Steven TRAVERS / Suppléants Sven BRIGUET / Jennifer BOILEAU-LIBAUD
- **D202302-10 Désignation des membres au sein du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan**
 - Représentant Jennifer BOILEAU-LIBAUD / Suppléant Sven BRIGUET
- **D202302-11 Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Plaine de Luçon**
 - Représentant Serge BLAINEAU / Suppléant André DAGLAND
- **D202302-12 Désignation des délégués au Comité Territorial de l'Energie d'Angles en vue de l'élection des délégués au Comité Syndical du SyDEV**
 - Représentant Jean-Baptiste PATARIN / Suppléant Sven BRIGUET
- **D202302-13 Désignation du délégué et son suppléant au SIVOS Gendarmerie de Moutiers les Mauxfaits**
 - Représentant André DAGLAND / Suppléant Steven TRAVERS
- **D202302-14 Désignation du délégué et son suppléant au Syndicat Mixte Prévention Education Routière (SyMPER)**
 - Représentant Anne POTIER / Suppléant Jean-Baptiste PATARIN
- **D202302-15 Désignation des délégués au SIVU Secteur Scolaire de Moutiers Les Mauxfaits**
 - Représentant Jennifer BOILEAU-LIBAUD / Suppléant Steven TRAVERS
- **D202302-16 Désignation d'un représentant au sein du Syndicat e-Collectivités Vendée**
 - Représentant Carole CAPPELLO-FORNET / Suppléant Liliane PANTEIX
- **D202302-17 Désignation d'un représentant au sein du Syndicat Mixte Trésorerie de Moutiers les Mauxfaits**
 - Représentant Steven TRAVERS

- **D202302-18 Désignation d'un représentant de la commune aux OGEC des écoles privées St Maurice de Moutiers-les-Mauxfaits et St Joseph de St VINCENT SUR GRAON**
 - Représentant Jean-Baptiste PATARIN / Suppléant Anne POTIER
= pour OGEC St Joseph
 - Représentant Steven TRAVERS / Suppléant Baudoin CAILLEMER
= pour OGEC St Maurice

- **D202302-19 Composition des commissions municipales**

Les différentes commissions sont énoncées par Madame le MAIRE selon les descriptifs des tableaux précédemment soumis aux membres du Conseil.

Madame le Maire détaille les représentations du SIVU Piste routière et rappelle l'historique (présidence, vice-présidence) et informe le Conseil de l'étude de faisabilité de transférer la compétence à Vendée Grand Littoral.

Echanges sur les commissions avec demandes de précisions sur les participations, choix de titulaires et suppléants.

Il est décidé de fusionner la commission Communication avec la commission Animations.

Cf. tableau de répartition des différentes commissions en annexe

- **D202302-20 Subvention pour la participation aux frais de cantines des élèves scolarisés à Moutiers les Mauxfaits au titre de l'année scolaire 2022-23**

Il a été convenu de maintenir ce qui se faisait et de prévoir en commission municipale d'étudier un montant pour la prochaine participation.

- **D202302-21 : Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale**

Madame la Maire nous expose les détails de cette majoration à voter : 9 localités de la communauté de communes VGL ont été déclarées « tendues » en raison du manque de logements disponibles et de la quantité de logements vacants (Talmont St Hilaire – Jard sur Mer – St Vincent sur Jard – Longeville sur Mer – Poiroux – Le Bernard – Angles – Avrillé – Le Givre). Dans notre commune, sur 274 habitations, il y a 66 résidences secondaires et 19 logements vacants.

Il a déjà été proposé par 10 communes d'appliquer une majoration entre 15% et 30% sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (**THRS**).

Le Conseil débat sur les motivations à mettre en place – ou pas – cette majoration. A l'issue du débat, il est décidé de majorer la THRS et les votes portent sur le taux à appliquer :

- 5% = 0 voix
- 10% = 0 voix
- 15% = 1 voix
- **20% = 10 voix**
- 30% = 3 voix

Décisions et questions diverses

Signature de devis par Madame le Maire pour le lavage des vitres de la mairie, ainsi que de la salle communale : société ONEGA retenue au prix de 60,00€ recto/60,00€ verso par vitrage.

Il a été accordé à l'unanimité des présents à Monsieur Gabriel MARTINEAU l'acquisition d'une concession au cimetière communal, bien qu'il ne soit pas résident de la commune.

Laurent, employé technique communal participera à une formation d'assistant de prévention (mise à

jour obligatoire requise) le 12 octobre prochain.

Questions diverses :

- La création d'un GR : Un accord de principe est donné pour le passage du GRP sur la partie commune qui ne concerne que la portion de route de la Brauderie, à savoir environ 500 mètres.

- Trois DIA sont présentées au conseil pour avis
 - A 1716 M RAGUIN Bernard
 - A 1715 M RAGUIN Bernard
 - A 17110-1712-1719 M LEMARCHAND Stéphane

Aucune des trois DIA ne fait l'objet d'une préemption par la Commune du Givre.

- L'étude de remise d'un cadeau – à déterminer – aux mariés lors des célébrations de mariage dans la commune, qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil

- Mise en place de la gratuité de la salle des fêtes communale lors d'obsèques d'une personne native et enterrée au Givre. Cette décision fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.

- Animaux errants : Suite à diverses demandes d'administrés de la commune qui se plaignent de la divagation excessive de chats, il semblerait que par le passé la mairie ait signé une convention avec un vétérinaire de Luçon pour permettre la stérilisation des chats et chattes.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 17 octobre à 18h30.

La séance est clôturée à 20h20.